Chicago Newberry Library

Les veritables intentions de la Noblesse Françoise.

DE tout temps la Noblesse des Gaules a mis pour fondement de l'honneur & des marques de sa qualité, l'exercice & la profession des armes, & mesmes les Annales ancienne de sa valeur estoient les testes de ceux qu'elle auoit tué en guerre, principallemẽt s'ils estoient gens de nom; Car ces genereux guerriers les attachans au col de leurs cheuaux, selon que de toute memoire d'hommes, la Caualerie Gauloise a esté autant recommandée qu'espouuantable: Ils les emportoient & faisoient couurir d'or ou d'argent pour leur seruir chez eux de marques & de signes d'ancienne Noblesse, & quoy qu'ils eussent des Poëtes pour chanter leurs merueilles, comme estoient les Bardes, & des Orateurs pour les descrire comme les Druides, si est-ce qu'ils ont mieux aymé escrire leurs gestes au papier de toute la terre du propre sang des peuples domptez, afin que leur memoire ne fust subiecte qu'au dernier feu qu'ils entendoient de leurs Prestres, deuoir vn iour brusler l'Vniuers, ou bien que la valeur qu'ils enuoient à la posterité se conseruant immortelle parmy les mortels n'eust besoin d'autres liures que la bouche de leurs nepueus, par laquelle ils sont prests encor auiourd'huy de respondre aux Alexandres de l'Europe; ce qu'autresfois leurs predecesseurs ont fait à celuy de Macedoine *qu'ils ne craignoient rien, sinon que le Ciel tombast sur eux.*

THE NEWBERRY LIBRARY 1615

Case F 39 32 c

Mais de quoy leur seruira l'heritage de la valeur de leurs peres, si l'on leur veut rauir maintenant l'honneur du respect & de la fidelité auec laquelle ils ont suiuy & seruy nos Roys en toutes occasions ; à cela tend neantmoins vn petit discours n'agueres mis en lumiere, mais digne de tenebres, intitulé, *La Noblesse Françoise au Chancelier*, Discours plain d'affection maligne & roturiere, & si ennemy de ce bel ordre de Noblesse qu'il faut tenir pour iugé & resolu, que le dessein de l'autheur n'a iamais esté autre qu'en terniſſant son esclat & sa candeur se seruir de son authorité pour au tranchant de sa plume preparer celuy de son espee.

I'aurois manqué grandement à mon deuoir, si possedant la qualité de Noble & bon François, & de plus, l'honneur d'auoir esté deputé en ces derniers Estats, voyant courir vne si dangereuse impresse, ie ne tachois de leuer les mauuaises impressions qu'elle pourroit laisser aux ames foibles, & desabuser les esprits qui se laitroient emporter licentieusement à la reuolte des plumes contre les sinceres & legitimes intentions du corps de la Noblesse Françoise.

Nos Roys assemblent les Estats Generaux pour diuerses causes; Tantost pour demandeur à leurs subiets secours de gens & d'argent, comme fit le Roy Iean au commencement de son regne ; tantost pour conseruer quelque grande affaire, comme quant durant la prison du mesme Roy Iean, le d'Auphin son fils proposa aux Estats à Paris les dures conditions que l'Anglois imposoit à son pere prisonnier ; tantost pour la Regence du Royaume, comme

51-327

apres la mort de Charles le Bel, Philippes Comte de Valois ſon couſin germain, fuſt par les trois Eſtats eſleu Regent en France ; tantoſt pour corriger les abus & les deſordres dont les Royaumes par la ſuitte du temps & malice des hommes ſe rempliſſent comme les corps d'humeurs, peſantes & lourdes, ainſi qu'on a faict & veu aux Eſtats conuoquez en dernier lieu en ceſte ville de Paris.

Ce remede politicq eſtant fort imporrant & neceſſaire, doit eſtre praticqué auec toute ſorte de ſeureté & liberté, ſoit pour les circonſtances du lieu, ou pour la ſubſtance des demandes, ou pour la qualité des perſonnes, ſans compredre toutesfois ſoubs ce mot de liberté, vne propoſition ou reſolution ſeditieuſes, qui conduite à la faueur de l'apparence du bien public, ou de quelques particuliers préoccuppez, pourroit changer & alterer tellement les peuples que comme ils ont faict autresfois ; ils ſont allez iuſqu'aupres de la perſonne de nos Roys arracher de leur coſté les Officiers de la Couronne, meſme pour les expoſer à la fureur d'vne populace enragee.

Ces remonſtrans ſuppoſez, n'ayant peu trouuer aux derniers Eſtats ceſte dangereuſe liberté, ſe ſont reſolus de publier, que ſ'eſtant aduiſé de remonſtrer au Roy & à la Royne, les cauſes de la ruine imminente qui menace l'Eſtat, ils en auroient eſté exclus par ceux qui occupent leur Majeſtés, comme ſi tant de remonſtrances que pendant & hors la tenuë de l'Eſtat on a faict ſi ſouuent au Louure, la facilité auec

laquelle la Noblesse de France peut approcher son souuerain, ne desmentoient l'artifice dont ils se seruent pour faire voir au iour leur mauuaise volonté.

Le venin paroist particulierement, en ce qu'ils disent, que pour le bien de paix lors du cruel & inopiné accident suruenu en la personne du feu Roy, la Noblesse auroit dissimulé l'establissement de la Regence cõtre les loix fondamentales du Royaume; parolles qui ayans esté conceuës dans des esprits malades & ennemis du repos vniuersel, n'ont autre dessein qu'en sappãt le fondement necessaire de la Regence de la Royne, renuerser & destruire generalement tout ce qui s'est passé pour le bien de l'Estat, pendant la minorité, & nous mettre en de sanglantes confusions, d'où par sa prudence nous sommes deliurez: Mais si les moucherons des fournaises de Cypre meurent au mesme temps qu'ils prennent l'air & le soleil, nous deuons esperer que ces propositions seditieuses s'esuanoüiront deuant les bons François, quãd ils se souuiendront que ceste Regence dictée de Dieu, & confirmée par le cõsentement vniuersel des peuples, en qu'elle façon qu'on la prenne est conforme à nos Loix & à l'ordre du Royaume.

On trouuera par la suitte de l'histoire, que la Regence des hommes est bien plus cõuenable à l'Estat, que celle d'vne femme, mais elle n'est pas si heureuse pour les peuples; car l'ambition des hommes estant plus creuse, & par consequent plus affamee que celle des femmes, elle

les porte à deſirer pluſtoſt leur auãcement particulier, que celuy du publicq, au lieu que les femmes qui ſont appellees à la Regence, par la qualité de meres, corrigẽt le plus ſouuent leurs inclinations particulieres par l'amour naturel qu'elles portent à leurs enfans, entre tant d'autres exemples, vn Louys Duc d'Anjou, frere du Roy Charles V. ſoubs la minorité de Charles VI. par le demeſuré deſir qu'il a d'eſtre nommé Roy de Sicille, abãdonne tellement le Royaume, qu'il conſomme en deſpences dix-huict cens mil eſcus, que le Roy ſon predeceſſeur auoit laiſſé, prend tout l'argent qui eſtoit entre les mains des Financiers, faict pluſieurs impoſitions ſur le peuple; entre autres celle du denier pour liure, & ce outre l'argent des decimes que le Pape auec lequel il auoit fait bonne intelligence luy auoit accordé.

Mais vne mere de Clotaire court de prouince en prouince, de ville en ville pour gaigner la volonté des peuples, ſurmonte elle meſme en perſonne Theodebert Roy d'Auſtraſie, & Thierry Roy de Bourgongne, ennemis de ſon Eſtat: Remet ſon fils en authorité abſoluë & ſes ſubiects en plaine obeïſſance, vne Royne Blanche de Caſtille mere du Roy ſainct Louys, diſſipe les factions que Philippes Comte de Boulongne, oncle paternel du Roy, ſuſcité ſoubs les meſme pretextes qu'on veut prendre auiourd'huy des abus & deſordres qui eſtoient au gouuernement de l'Eſtat, ſe voit tellement aymée du Roy en ſa majorité, qu'elle ſeule ſe rend capable de faire la paix entre le Roy ſon

fils, & Henry Roy d'Angleterre, apres la bataille dõnee entre les deux Roys, au païs de Xainctonge, sur la riuiere de Charante, la où l'Anglois desfaict & vaincu se sauue à Xaincte, puis à Blaye : Ie ne diray rien d'Anne de France fille de Louys XI. & sœur de Charles huictiesme, de Louïse de Sauoye, mere du grand Roy Frãçois, de Catherine de Medicis, & de la Royne à present regnante, ie renuoye les vns aux Histoires, les autres à la disposition des affaires presentes, qui marquẽt aux actions, & aux conseils de ceste grande Royne tant de sagesse, que si l'animosité des particuliers qui abandõne raremẽt la gloire des grands ne preuenoyent l'hõneur qui luy est deub, on verroit à l'œil que le subjet de leurs plainctes est l'auancement de ses loüanges : Car si elle donne des pensions ; c'est qu'elle ayme mieux achepter ses subjects, que de les perdre, si elle donne des suruiuances ; c'est pour s'accommoder à nos ambitions, si elle se relasche de la rigueur des Edicts, c'est pour ceder à la fragilité Françoise, si elle est liberale, c'est parce qu'elle est grãde, si elle faict des creatures, c'est parce qu'elle est Royne de France, si elle change par fois l'ordre au Conseil c'est afin que le Conseil, ne perde l'ordre, si elle ouure le sacré tresor de nos Roys, c'est pour faire obeyr le Roy par ses tresors, si elle continuë la vente des offices, c'est pour apprehender les changemens ; En vn mot, si nous examinons pieces à pieces la suitte de sa Regence, nous trouuerons que le Roy son fils aura vn iour grand subiect de faire comme le Roy S. Louys,

lequel eſtant venu en aage meur, encor que ſa mere pendant ſa Regence euſt vẽdu les offices, eſtably des nouuelles daces, & faict pluſieurs choſes qui ſembloiẽt eſtre aux yeux du vulgaire de mauuaiſe conduicte. Neantmoins conſiderant que la neceſſité de l'Eſtat l'y auoit portée, il ne laiſſa de la loüer grandement, eſtimant que c'eſtoit beaucoup pour elle d'auoir maintenu la paix dans vn Royaume flottant, pendant vne minorité où les trauerſes & l'orage ſurmontent la prudence des plus habilles.

Voyons maintenant comme ceſte Regence n'a point eſté faite cõtre l'ordre ny les loix fondamẽtales du Royaume, quoy qu'en dient ſes boutefeux qui parlent en vn faict ſi ſerieux, ans raiſon ny allegatiõ quelconque, ils ſçauent, ou doiuent ſçauoir, que les Regences ont eſté dõnees quelquefois par teſtament de nos Roys, comme Philippe III. ordonna pour tuteur de ſes enfans & Regent au Royanme, Pierre Cõte d'Alençon; tantoſt ceux qui deuoient ſucceder à la couronne ſe les ſont atttribuees: Comme le Roy Charles V. eſtãt Dauphin & Duc de Normandie, durant la priſon du Roy Iean ſon pere ſe fiſt Regent du Royaume, tantoſt par la voye des Eſtats cõme Philippes frere de Louys Hutin, & tant d'autres qui ſont rapportés dans nos hiſtoires, ſoubs ceſte troiſieſme façon de pourueoir aux Regences, on y doit comprendre celle de la Royne, quand le Parlement de Paris par l'aduis & aſſiſtance de Meſſieurs les Princes, Ducs, Pairs, & Officiers de la Couronne l'y ont appellee, par raiſon par, nature, & par cognoiſſance de ſon merite

Car si ce Parlement entre tous les autres Parlemens de France à comme recueilly seul les authoritez principales des anciens Conseils qu'on appelloit Estats, que nos Roys conuoquoient pour auoir leurs bons aduis, selon les occurences des affaires qui se presentoient pour le bien de leur Royaume: Si depuis lors ceste venerable compagnie s'est donnée credit si auant, que les Espagnols mesmes, qu'on dit estre si mesprisans des autres nations, luy sont venus porter vn traicté de paix & d'amitié, fait entre les deux Roys de Castille & Porrugal, pour y estre publié à huys ouuerts, les Chambres assemblees, demandans acte de la publication qu'ils porterent en leur païs: Mais si parmy nous ce Parlement est si puissant, que les traictez de paix y ont esté veuz & examinez, l'entreprise des guerres autresfois consultée, les Edicts & Ordonnances verifiées, s'il a esté si prudent que Charles cinquiesme, surnommé le Sage ayant receu les appellations & plainctes de ceux de Guiéne, subiets au Roy d'Angleterre, contreuenant directemẽt au traicté de Bretigni: Il assembla tous les Princes en Parlement, disant qu'il les auoit fait venir pour auoir leur aduis, & se corriger s'il auoit fait chose qu'il ne deubst faire.

Apres tous ces pouuoirs empruntez de l'ancienne authorité des Estats, pourroit-on bien douter que ceste Cour des Pairs n'aye peu, & deub faire vn coup sans pair, en la nomination de la Regence de la Royne, pour donner ordre promptement aux affaires en vne extremité, ou le delay des remedes estoient vne poi-

son,

ſon, & lors que la France eſtourdie de la mort inoppinée du feu Roy Henry le Grand croyoit d'auoir l'ame ſur les leures pour jetter les derniers abois de ſon obeyſſance.

De dire maintenant apres l'heureux ſuccez d'vn ſi bon Cõſeil que les Eſtats Generaux ont diſſimulé l'approbation de ceſte Regence, c'eſt cõtredire auec vne calomnie trop manifeſte les teſmoignages publicqs qu'ils luy ont rendus, l'ayans tous d'vne voix cõfirmee & ſoubſcript à la prudẽce de ce grand Parlement, qui l'auoit eſtablie: Ils ont, tant ſ'en faut, tellement approuué l'adminiſtration de ceſte grãde Royne, ſoubs le temps de la minorité, qu'ils l'ont ſuppliée de continuer à prẽdre le ſoing des affaires du Royaume, & aſſiſter la ieuneſſe du Roy, par la force & virilité des ſes cõſeils en la majorité meſme.

Pendant & apres la Regence, ceſte grande Royne pour affermir d'auantage la Monarchie Françoiſe qui ſemble auiourd'huy trauailler à ſa perrte par ſes deſbordemens interieurs, jette au dehors les heureux fondemens des Alliãces, par les mariages commencez des filles de France & d'Eſpagne: Il faut conclure que ce conſeil eſt ſainct, que ce remede eſt ſalutaire, par ceſte raiſon ſeulement, que ceux qui ſ'y oppoſent, ou qui le reprouuent, ſont perſonnes qui ne pouuans mettre à couuert leurs mauuais deſſeins, que dans la confuſion, ayment mieux voir lãguir l'Eſtat au peril de ſa perte, que doüir parler de ces expediens qui peuuent auancer ſa gueriſon.

On remarque bien que les Eſtats, pour auoir & ſe maintenir les Alliãces dõnẽt des penſions à ceux qu'ils croyent ſe pouuoir rendre leurs protecteurs, quelquesfois pour ſe garẽtir, non tant des ennemis, que des protecteurs meſmes, comme il aduint apres la journée de Pauie: tous les Potentats d'Italie tournerent leurs vœux aux Eſpagnols, & pour ſe r'achepter de leur inuaſion, ſe mirent en leur protection & alliance; & entre autres les Lucquois payerent à l'Empereur Charles-Quint dix mil ducats, les Sienois quinze mil, & le Duc de Ferrare, cinquãte mil, qu'il paya au Vice-roy de Naples, ſoubs couleur de preſt, à jamais rendre: Mais les Alliances qui ſe font, & contractent entre les ſouuerains par la voye des mariages ont des cheſnons plus eſtroicts, & des forces plus puiſſantes, le ſang vniſt bien autrement les cœurs & les volontez qu'vne piece d'argent, laquelle ne fait que plaſtrer les affectiõs & eſueiller pluſtoſt l'ambition ſouueraine que l'endormir; ce qui a porté vn de nos Roys à dire bien à propos, que ce metail abondant en leur eſpargne eſt l'alumette qui eſchauffe l'eſprit aux entrepriſes, & le flãbeau qui conduict les cõqueſtes.

C'eſt ce qui nous doit faire iuger qu'il eſt temps que ces deux Monarchies s'entrebaiſent, & que nous voyõs reprendre les anciennes intelligece qui ſe ſont alterees par nos animoſités dernieres: autresfois en ſouuenãce de la Royne Blanche de Caſtille, mere de ſainct Louys, nos predeceſſeurs ont paſſé les Pyrenees, & ſe joignant auec le Roy d'Arragõ ont chaſſé les bar-

bares de l'Affrique qui poſſedoient vne partie de l'Eſpagne: Et l'hiſtoire nous enſeigne que les Eſpagnols l'an mil quatre cens trois, apporterent en France vn certain formulaire de Iuſtice, de Finãce, & de Police, pour en auoir l'aduis du Parlement de Paris, tant elle deſire nous apprẽdre & conſeruer l'aſſeurance & confiance que ces deux nations prenoient l'vne de l'autre. On dira que par le traicté de Veruins la paix pouruoit ſuffiſamment à ceſte intelligence, mais ie crains qu'elle ne ſoit pluſtoſt eſtenduë ſur le papier, que couchée ſur la volonté des peuples: Il eſt neceſſaire de la ſigner & ſeeller ſur nos cœurs pour remplir plus fidelement nos Eſtats de proſperité, nos ennemis de crainte, & les eſprits meſmes des deux peuples confederez de vertus plus parfaictes par le moyen de la conuerſation qu'ils auront les vns auec les autres.

Car tout ainſi qu'on dit, que la pituité rend l'homme peſant & lourd, le ſang joyeux & robuſte, la colere actif & diſpos, la melancholie conſtant & poſé, & ſelõ qu'on a plus ou moins de quatre humeurs meſlez enſemble; Autant ſe compoſent de varietez de naturels qu'on remarque parmy les hõmes. De meſme pouuons nous dire que toutes les nations de la terre, ſelon le Climat qu'elles habitent, ont des particulieres inclinatiõs: Mais que par le commerce & praticque qu'elles peuuẽt auoir les vnes auec les autres, elles ſe formẽt en ceſte ſocieté diuerſité de perfections ou de vices. Ainſi deſire-on en l'Eſpagnol vne allegreſſe & promptitude plus grande qu'il n'a: Et aux François les actions &

paſſions plus moderées : De ſorte qu'il ne faut doubter que les hõmes, qui à la faueur de ceſte Alliance pourront faire vn meſlange du naturel de ces deux peuples ne ſoient plus accõplis que l'vn & l'autre demeurant en ſon inclination naturelle, comme il fut verifié quand le Prieur Capouë ſe voulut emparer de Valence, par le moyen des Galleres Frãçoiſes ; On voulut alors chaſſer les Frãçois de Valence ; mais il ſ'en trouua dix mil qui furent tous cautionez par les Eſpagnols, pour la ſageſſe & prudente viuacité (comme rapporte l'hiſtoire) qu'on remarquoit en leurs actions.

Mais ſi ces raiſons ſont trop generalles, nous trouuerons les particulieres en l'eſtat des affaires de l'Europe, les rebellions qui ſe minuttent tous les iours, les Caballes qui ſe font, les intelligences qui ſe prennent auec des eſtrangers, l'obeïſſance qu'on doit aux Princes que les ſubiects meſurent à leurs paſſions, les menées ſecrettes dont les Potentats ſouuerains ſe ſeruent pour allumer le feu dans les deux Royaumes, la crainte qu'en ont ceux qui ne veulent obeïr, le bruit qu'on ſeme par tout l'Oriẽt que les Chreſtiens ſont diuiſez, & que la maiſon d'Auſtriche, vn des premiers bouleuarts de la Chreſtiẽté eſt plaine de neceſſité : Ces raiſons & tãt d'autres qu'on peut auancer ſont les veritables Cõſeillers qui oppinent en ceſte cauſe, & font voir à nos maux paſſez & preſents, & au bien de l'Egliſe vniuerſelle la neceſſité de ceſte Alliãce. On publie au cõtraire pour arreſter la iuſtice de ce deſſein, que l'inimitié que l'Eſpagnol a contre

nous, l'ãbitiõ qu'il a de cõquerir, le peu d'aſſeurance qu'on doit prendre de ſes traictez, l'eſtabliſſemẽt qu'il pourra faire de ſes conſeiles chez nous, pour alterer nos loix, nos couſtumes, & façon de viure, ſont des aſſeurances certaines du malheur que ceſte Alliance apportera aux affaires de la France.

Ceux qui peſent les choſes ſans paſſion, reſpondent que les inimitiez des grãds & de leurs ſubiets ne ſe peuuent mieux terminer que par les mariages, que ceſte ambition de conquerir, dont on accuſe l'Eſpagnol, a bien trouué dequoy ſe contenter parmy les autres peuples: Mais quand elle a voulu paſſer les Pyrenés, ou les Alpes, les dents luy ſont tombées, & apres auoir deſeſperé de ſes ruſes: Vn Prince de Parme qui meſuroit deſia ſes palmes à la ruyne des noſtres, eſt contrainct de coufeſſer tout hault, que le ciel n'a pas deſtiné la terre des François pour l'ambition des Eſpagnols, que d'apprehender auſſi le chãgement de nos loix & façon de viure, c'eſt grandement ſe meffier de la prudence Frãçoiſe, laquelle par cy-deuant, encor que pluſieurs Roynes nous ayent eſté données de leur part, neantmoins elle n'a laiſſé de tenir nos Roys & les ſubiets eſueillez à la conſeruation de leurs droicts, & ſi les loix ſont diſtinguees comme les Royaumes, ils continueront delà les Monts leur Inquiſition, & nous viurõs deçà ſous la liberté de nos Edicts à l'accouſtumee: Proteſtant ce que nous auõs apris à la volee du canon, & au peril de nos vies, qu'il ne faut plus entendre ce Neſtorius ſeditieux, qui

preſche à Conſtantinople deuant l'Empereur, en ceſte ſorte, *Donne moy l'Empereur la terre vuide d'heretique, & ie te donneray le ciel, abiſme auec moy les heretiques, & ie ruineray auec toy la puiſſance des Perſes.*

Les affaires de la Regẽce & du mariage d'Eſpagne, ſont les deux pilotis que ces boutefeux deſirent ſourdement renuerſer, pour ruyner & mettre à deſcouuert la felicité publique, tout le reſte ſurquoy ces eſprits ſeditieux fondẽt leurs plaintes, depend de la reſponce des Cahiers, laquelle il faut eſperer ſuiuant tant de promeſſes que leurs Maieſtez feront voir au pluſtoſt ſi fauorable à leurs peuples qu'ils demeurerõt honteux d'auoir creu iuſques icy la conuoquation des Eſtats auoir eſté infructueuſe à leur ſoulagement: Icy la prudence politique iugera peut eſtre qu'il ſeroit à propos de faire tomber ceſte roſee ſur le Royaume auant le voyage, comme vn premier mets de la felicité qu'on attend en ceſte Alliãce: Car ce ſeroit eſtouffer les pretextes qu'on ſuſcite tous les iours ſur le reſtabliſſement de la Paulette, de laquelle on auoit receu la ſuppreſſion par la bouche du Roy meſme: Il eſt vray que ſi la Nobleſſe, cõme ont fait quelques autres, euſt meſuré la cauſe publique par ſon intereſt particulier, elle euſt creu par ceſte reuoquation que ſa Maieſté auoit quelque meſcontentement de ſon ſeruice, ou qu'elle eſt de peu de cõſideration dans ſon Eſtat: Mais ne ſe pouuant imaginer le premier non plus que le dernier, elle a rangé toutes ces actions à l'obeiſſance, ſe ſouuenãt qu'il ſe paſſe ſouuent dans la

ceruelle des Roys & de leur Conſeil, cõme dedans les cieux des mouuemens & des ſecrettes influences pour le bien des hommes, dequoy on peut pluſtoſt reſſentir les effets que cognoiſtre les cauſes. Elle deſire au moins que quãd la ſepulture de ce monſtre reuiendra, il ſoit tellement enterré qu'il n'infecte plus la premiere Monarchie de l'Europe, ruinant ſon ordre, au grand ſcandale des eſtrangers, qui deplorent auec nous, de voir les marchands en robe rouge, vendre auiourd'huy en detail, l'honneur, le bien, & la ſubſtance des peuples; elle appelle à ſon ſecours ce grand Miniſtre de l'Eſtat, lequel quand il n'auroit la premiere conduite de la iuſtice qu'il rend ſi ouuertement, & ſi facilement à tous, que meſme l'enuie, en quel degré qu'elle puiſſe eſtre, ſi elle n'eſt obſtinee, eſt contrainte de confeſſer, que ſon merite s'eſt acquis cela ſur la France, qu'en ce bas aage du Roy, il n'y auoit que luy qui peuſt dextrement manier l'importance de ſa charge, & y eſtablir vne iuſte meſure au deſbordement de l'ambition Françoiſe; ſi eſt-ce que comme grandement verſé en toutes ſortes d'affaires, il ne ſeroit iamais d'aduis que la Iuſtice, ce premier fleuron de la Couronne, ſe deubt acquerir auec ce metail duquel on ſe ſert pour acheter les meſdiſances, les trahiſons, & autres engeances de la corruption humaine.

Ce petit diſcours auſſi toſt enfanté que conçeu, fera voir à toute la France que la Nobleſſe en ces derniers Eſtats, n'a point eu deſſeing, ſoit en la matiere ou en la forme de ſes demandes de faire aucune propoſition ou reſolution

ſeditieuſe, elle a bien ſçeu qu'elle ne dependoit moins du Roy, que la lumiere fait du Soleil, auquel ſi quelque corps eſpais ſ'oppoſe cõme vne rebellion au cours des commãdens du Prince, tous les Aſtres (par leſquels les Nobles ſont naïfuemẽt repreſentez) qui entrẽt en l'ombre, ſont obſcurcis à l'inſtant, & ſouffrent eclypſe de la lumiere qu'ils empruntoient du premier luminaire. Arriere doncques ces plumes & ces affections eſtrangeres, qui oſent bien ſoubs le nom des Nobles, conuier les Ducs & Pairs, & Officiers de la Couronne, Cours ſouueraines, Magiſtrats, & tous ceux qui veulent le bien public, de prendre les armes, ſoubs pretextes de ſecourir nos amys, ſans auoir eſgard aux Edicts & Declarations de ſa Majeſté: La Nobleſſe Frãçoiſe n'a point cogneu iuſques icy, que d'obeyr à ſon Roy declaré majeur, ſelõ les loix du Royaume, ſoit cõtre l'ordre accouſtumé, & les précautions qu'on y met, ſont des artifices pour deceuoir ſubtilement le peuple, qui de ſa nature ayãt l'eſprit ſec & aride cõçoit ayſement le feu: Au cõtraire ceſte Nobleſſe qui ne forme point de deſſeings, que ſous la cõduite de ſa fidelité, deſaduouë ces eſcriuains, comme perturbateurs du repos public, appelle de toutes ces deliberations & fauſſes remõſtrance à des ames mieux conſeillées: Proteſtant cepẽdant ſoubs le commãdemẽt de leurs Majeſtez, de releuer, ſ'il eſt de beſoin, le juſte appel qu'elle interiette de ſes inſolẽtes reſolutiõs à la pointe de ſon eſpée, & courir ſus ſans exception à qui voudra les ſouſtenir.

FIN.

Newberry Library
Chicago